

Institut Arabe des Droits de l'Homme
Rapport du commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2023



Tunis, le 30 avril 2024

Monsieur Abdelbasset Ben Hassen
Président du Conseil d'Administration
de l'Institut Arabe des Droits de l'Homme,
N°2, Avenue 9 Avril (via rue du Sahel) CP 1089.

Monsieur,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes que vous nous avez confié, nous vous présentons notre rapport d'audit relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut Arabe des Droits de l'Homme « IADH », qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des revenus s'élevant à 5 388 644 dinars et un total des actifs de 2 253 555 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'IADH au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables tunisiennes.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'IADH conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la Direction dans la préparation et la présentation des états financiers

La direction de l'Institut est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'il

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'IADH à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de cesser l'activité de l'organisation ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière. A ce titre nous n'avons pas décelé d'irrégularités à relever.

Le commissaire aux comptes

Selim Kouidhi

Membre de l'Ordre des Experts Comptable de Tunisie



***23 Rue du lac de Tibériade, « Résidence carré des M »,
Appt 1/3, Les Berges du Lac,
1053 Tunisie.***

Etats Financiers

Etat de la Situation Financière
Exercice clos 31 décembre
(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

ACTIFS	2023	2022
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités	947 643	2 123 631
AC 2 - Placements et autres actifs financiers	-	-
AC 3 - Autres actifs courants	481 245	372 652
AC 4 - Créances et comptes rattachés	-	-
AC 5 - Stocks de fournitures et autres approvisionnements	-	-
AC 6 - Autres actifs non courants	-	-
AC 7 - Immobilisations financières	-	-
AC 8 - Immobilisations corporelles	792 305	880 194
AC 9- Immobilisations incorporelles	32 362	49 485
Total des actifs	2 253 555	3 425 961
PASSIFS ET ACTIFS NETS		
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers	-	-
PA 2 - Autres passifs courants	415 117	377 240
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés	68 659	146 857
PA 4 - Provisions	224 726	224 726
PA 5 - Apports reportés	940 906	1 960 773
PA 6 - Autres passifs non courants	-	-
PA 7 - Emprunts	-	-
Total des passifs	1 649 407	2 709 596
AN 1 - Dotations	-	-
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations	-	-
AN 3 - Subventions d'investissement	824 667	929 678
AN 4 - Autres actifs nets	-	-
AN 5 - Réserve	-	-
AN 6 - Excédents ou Déficits reportés	- 213 313	- 216 291
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'exercice	- 7 206	2 978
Total des Actifs Nets	604 148	716 366
Total des Passifs et Actifs Nets	2 253 555	3 425 961

Etat des Produits et des Charges
Exercice clos 31 décembre
(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	2023	2022
Produits		
PR 1- Cotisation des adhérents	-	-
PR 2- Revenus des activités et manifestations	69 298	52 867
PR 3- Subventions de fonctionnement	5 123 126	4 531 026
PR 4- Apports non monétaires	-	-
PR 5- Autres Apports	3 690	19 610
PR 7- Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice	192 529	197 899
PR 8- Autres gains	-	-
Total des produits	5 388 644	4 801 401
Charges		
CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements	36 768	32 026
CH 2- Charges de personnel	1 010 790	991 828
CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements	192 529	197 899
CH 4- Autres charges courantes	4 234 939	3 586 750
CH 5- Charges financières nettes	- 79 176	- 10 080
CH 6- Autres pertes	-	-
Total des charges	5 395 851	4 798 423
Excédent + (Déficit -) des produits sur les charges de l'exercice	- 7 206	2 978

Etat des Flux de Trésorerie
Exercice clos 31 décembre
(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
F1- Encaissement des cotisations des adhérents	-	-
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations	26 796	17 725
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement	5 210 644	6 333 026
F4- Encaissement d'autres revenus et apports	7 211	6 245
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	- 3 180 231	- 2 849 789
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel	- 922 523	- 991 828
F7- Autres Décaissement des activités courantes	- 2 317 884	- 1 377 599
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	- 1 175 988	1 137 779
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 87 518	- 43 215
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	-	-
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	- 87 518	- 43 215
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement		
F12- Encaissement des dotations	-	-
F13- Encaissement des subventions d'investissement	87 518	43 215
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations	-	-
F15- Encaissement provenant des emprunts	-	-
F16- Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	87 518	43 215
Variation de trésorerie	- 1 175 988	1 137 779
Trésorerie au début de l'exercice	2 123 631	985 852
Trésorerie à la clôture de l'exercice	947 643	2 123 631

Notes aux Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2023

I. PRESENTATION DE L'ORGANISATION

L'Institut Arabe des Droits de l'Homme est une organisation arabe non-gouvernementale indépendante basée en Tunisie. Elle a été fondée en 1989 à l'initiative de l'Organisation arabe des droits de l'homme, l'Union des avocats arabes, et la Ligue tunisienne des droits de l'homme avec le soutien du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme. L'Institut a reçu le Prix international de l'UNESCO pour l'éducation aux droits de l'homme pour l'année 1992.

L'Institut Arabe des Droits de l'Homme vise à promouvoir une culture de droits de l'homme, politiques, économiques, sociaux et culturels civile, tel qu'il est consacré dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et des conventions internationales, et de renforcer les valeurs de la démocratie et de la citoyenneté.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de l'organisation sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévues par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Les méthodes comptables retenues par l'organisation sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996 et notamment la NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes à but non lucratif.

II.1 Les principes comptables appliqués

Les états financiers de l'organisation sont préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

Il s'agit des hypothèses et conventions suivantes :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation de revenu ;
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;

IADH 2023

- ✓ Convention de l'importance relative.
- ✓ Convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers présentés sont exprimés en Dinars tunisien. Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables.

II.2 Les bases de mesure utilisées pour l'élaboration des états financiers

Les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

II.2.1 Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique à l'exception des dettes courantes en monnaies étrangères qui sont converties en dinars selon le cours de change à la date de clôture.

II.2.2 Taux d'amortissement utilisé

Les taux d'amortissements utilisés pour calculer la dépréciation des immobilisations est celle prévue par le décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant les taux maximums des amortissements linéaires.

II.2.3 Créances et dettes

Elles correspondent aux créances et dettes auprès des bailleurs de fonds, fournisseurs et autres tiers. Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

II.2.4 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

II.2.5 Revenus

Les revenus de l'organisation sont composés principalement des subventions reçues de bailleurs de fonds internationaux pour le financement de projets dans le cadre de son objet social. L'organisation peut avoir des revenus annexes comme la location de la salle de réunion mais cela reste accessoire par rapport aux subventions précitées.

II.2.6 Apports reportés

Ce sont les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont classés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (Produits constatés d'avance).

II.2.7 Régime fiscal

L'IADH bénéficie du statut d'organisation à but non lucratif et n'est donc pas imposé sur l'excédent dégagé par son exploitation.

III. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

AC1- Liquidités et équivalents de liquidités :

	31/12/2023	31/12/2022
Avoirs en banques	937 734	2 111 928
Avoirs en caisses	9 909	11 703
TOTAL	947 643	2 123 631

AC 3 - Autres actifs courants :

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs avances et acomptes	60 357	36 895
Etat et collectivités publiques	-	1 054
Débiteurs divers	76 564	72 066
Produits à recevoir	305 201	215 131
Prêts au personnel	28 466	37 713
Régies	10 657	9 794
TOTAL	481 245	372 652

AC 8 - Immobilisations corporelles

	31/12/2023	31/12/2022
Agencements et aménagements	229 094	229 094
Constructions	1 180 534	1 180 534
Matériel de transport	120 174	120 174
Mobilier de Bureau	188 339	182 449
Téléphone & fax	34 279	33 070
Matériel Informatique	653 617	597 336
Equipements IADH Liban	12 542	12 542
Matériels Divers	3 859	3 859
TOTAL BRUT	2 422 437	2 359 056
Amortissements	- 1 630 131	- 1 478 863
VALEUR COMPTABLE NETTE	792 305	880 194

AC 9 - Immobilisations incorporelles

	31/12/2023	31/12/2022
Logiciels	70 612	59 975
Site Web	125 180	111 680
TOTAL BRUT	195 792	171 655
Amortissements	- 163 430	- 122 170
VALEUR COMPTABLE NETTE	32 362	49 485

PA 2 - Autres passifs courants

	31/12/2023	31/12/2022
Impôts et taxes à payer	90 847	101 646
CNSS	58 922	49 048
CNSS "CAVIS"	6 507	-
CNRPS	320	961
CNAM	88	263
Créditeurs divers	-	15 561
Charges à payer	112 503	66 874
Rémunération à payer	-	367
Provision pour congés payés	145 931	142 522
TOTAL	415 117	377 240

PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs & comptes rattachés	68 467	146 664
Fournisseurs factures non Parvenues	192	192
TOTAL	68 659	146 857

PA 5 - Apports reportés :

Cette rubrique enregistre les excédants de subventions reçues et qui sont affectés pour des dépenses futures dans le cadre de projets signés avec les bailleurs de fonds internationaux.

AN3- Subventions d'investissement :

Cette rubrique enregistre les subventions qui ont servis à financer des immobilisations, diminuées des quotes parts qui ont été enregistrées dans les résultats des exercices.

IV. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES**PR 2- Revenus des activités et manifestations**

	31/12/2023	31/12/2022
Location "Salle"	-	2 720
Location "Studio"	6 300	3 100
Formation	26 796	17 725
Autres revenus	36 203	29 322
TOTAL	69 298	52 867

PR3- Subvention de fonctionnement :

	31/12/2023	31/12/2022
Apports affectés des immo inscrits	- 87 518	- 43 215
Abaad	-	97 200
Sub UNFPA TUNIS	222 397	117 726
ANHRC QATAR	30 896	53 812
Sub UNFPA Régional	424 742	79 050
ATSR	-	63 593
Sub UNHCR	550 596	783 298
UNICEF TUNISIE	-	119 523
Basme International	-	32 179
Subvention UNESCO TUNISIE	40 332	13 857
ICMPD	116	133 533
CNDH Qatar	30 982	-
UN-WOMEN	-	83 196
OSF 2020-2022	-	60 125
OSF 2022-2023	519 598	432 152
Sub ACTED tunisie	-	20 730
Coop Suisse 20-22	-	258 117
ANND	30 659	32 040
Sub G.I.Z	137 452	9 614
KAS Bureau Tunisie	11 000	-
Sub UNDEF	251 585	149 204
Sub HAICA	-	9 800
Sub MEPI	306 370	451 534
Sub Konrad Abdenawar	-	10 800
Sub O.I.M	-	48 193
Sub U.E Civic Horizons	2 621 364	1 479 425
Sub W.W.F	-	35 539
Sub Principauté de Monaco	10 135	-
Sub DVV	22 420	-
TOTAL	5 123 126	4 531 026

CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements

	31/12/2023	31/12/2022
Achats non stockés de matières et fournitures	36 238	31 203
Achat produits pharmaceutique	531	824
TOTAL	36 768	32 026

CH 2- Charges de personnel

	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et autres avantages	845 501	811 529
Cotisation sécurité sociale	146 097	125 693
Indemnités de stages	8 184	14 450
Indemnité SIVP	7 600	12 750
Provision pour congés payés	3 409	27 406
TOTAL	1 010 790	991 828

CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements

	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisation corporelles	151 269	162 556
Immobilisations incorporelles	41 260	35 343
TOTAL	192 529	197 899

CH 4- Autres charges courantes

	31/12/2023	31/12/2022
Location voiture	39 856	52 089
Location salle & materiel séminair, studio	21 878	20 966
Entretien et Réparation	18 184	21 818
Femme de Ménage	4 440	3 270
Assurance automobile	3 063	3 829
Assurance multirisques	2 383	-
Etude Recherches et divers sev exte	40 007	83 254
honn Avocat	-	1 226
Rému d'intermédiaires et Honoraires des experts	598 269	896 792
Consommation Sonede et steg	30 840	19 790
Subvention Accordée	2 293 351	1 377 599
Traduction	13 225	43 659
Frais d'impression	28 774	51 203
Publicité,Publication, Relation Pub	1 497	76 190
Déplacements,mission et reception	378 234	274 745
Frais postaux et frais de télécommu	34 100	28 515
Cadeaux et pourboire	27 863	1 107
Hôtels	585 025	556 513
Perdiem	76 018	29 027
Difference de reglement	410	93
Frais et commissions bancaires	9 692	7 392
Impots et taxes	18 926	9 108
Dons	5 607	3 835
Divers	944	3 475
Autres gains sur apurment des comptes	-	-
ONT	15 113	21 255
Charge exceptionnelles diverses	507	-
TOTAL	4 234 939	3 586 750

CH 5- Charges financières nettes

	31/12/2023	31/12/2022
Perte de change	29 235	7 138
Agio Créditeur/DVS	-	20
Agios créditeur /DT	-	405
Gain de change	-	16 794
TOTAL	-	10 080